



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 11.07.2007

Modifié 19.06.2007

**pH-Plus**

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom commercial**

**pH-Plus**

Rez.-Nr. 410103

**Fabricant / fournisseur**

BAYROL France SAS - A Chemtura Company  
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex  
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr

Internet www.bayrol.com

**Renseignements en cas d'urgence**

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris  
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

**Conditions d'utilisation recommandées**

Régulateur de pH pour les eaux de piscines.

## ! 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**! Classification**

Xi; R36

**Phrases R**

36

Irritant pour les yeux.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification
497-19-8	207-838-8	carbonate de sodium	50	Xi R36

## 4. PREMIERS SECOURS

**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.



---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Tout moyen d'extinction approprié

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Les précautions individuelles

Eviter la formation de poussières.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### Les méthodes de nettoyage

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Ramasser mécaniquement.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions lors de la manipulation

Eviter la formation et le dépôt de poussières.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stockage: au sec.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Mesures générales de protection

Eviter de toucher avec les yeux.

### Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Etat</b> granulé	<b>Couleur</b> blanc	<b>Odeur</b> inodore
------------------------	-------------------------	-------------------------

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	9,6	20 °C	10 g/l	potentiometrique	
<b>Densité en vrac</b>	860 kg/m <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	100 g/l	20 °C			

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Conditions à éviter

Réagit au contact des acides.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Code déchets</b> 06 03 14	<b>Nom du déchet</b> sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13
---------------------------------	--

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

### Produit de nettoyage recommandé

eau

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Informations diverses relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.



---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

### Identification

**Xi** Irritant

### Phrases R

36 Irritant pour les yeux.

### Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.

22 Ne pas respirer les poussières.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 36 Irritant pour les yeux.